

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 10 Janvier 2023

Présent : Mmes NYEMBMAL, POLICON, MM. BOUSSARD, DIAZ.

Assiste : M. DARDENNES

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de Marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Le bâtiment Football et les vestiaires du Parc du Tremblay seront fermés

* LE LUNDI 10 AVRIL 2023,

* LES LUNDIS 1^{ER} ET 8 MAI 2023

* LE JEUDI 18 MAI 2023

Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14

Les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassé pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassé pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

RAPPEL AUX CLUBS

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

La Commission, après vérification SENIORS D2 :

Le clubs d'ASOMBA AS n'a engagé qu'une équipe U14

Le club de KREMLIN BICETRE CS n'a engagé qu'une équipe séniors.

La Commission transmet à la commission des statuts et règlements pour suite à donner.

Rappel

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1/8 ^{ème} Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

Coupe VDM Séniors Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1/8 ^{ème} Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

Erreur administrative :

US Créteil Lusitanos 3 évoluant en championnat de Ligue ne peut disputer la Coupe du Val de Marne Séniors Amitié celle-ci étant réservée aux équipes participant aux championnats de district.

CHAMPIONNAT CDM

Match N°25149373 - VINCENNOIS SP / FRANCO PORTUGAIS VILLIERS CDM D1 du 18/12/2022

Lecture du rapport de l'arbitre (Match non joué, le Parc du Tremblay étant fermé).

La commission rappelle au club de Vincennes SP que la fermeture du Parc était programmée depuis le début de la saison et portée à la connaissance des clubs par le biais du journal du District.

A titre exceptionnel, elle reporte la rencontre au 29 janvier 2023.

Prévenir vos adversaires.

581892 - KOPP CDM D1 – Dérogation Annuelle

La Commission note que *les matchs se joueront à domicile à 09h30 au Parc du Tremblay*.
Avis aux clubs concernés.

Coupe CDM

Intégration des équipes évoluant en compétition de Ligue

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1/8ème Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	21 Mars 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

US LUSITANOS ST MAUR 5 / IVRY DESPORTIVA VIMARANENSE Coupe CDM

Suite à erreur administrative, un match complémentaire de cadrage est nécessaire avant les 1/8^{ème} de finale

Match à jouer le 29 janvier 2023.

Un arbitre sera désigné, à la charge du club recevant.

CHAMPIONNAT ANCIENS

Coupe ANCIENS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1/8ème Finale</i>	19 f2VRIER 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	11 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNAT + 45 ANS

Coupe + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	4 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNAT +55 ANS

Coupe VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	11 Mars 2023	21 Février 2023
<i>2^{ème} tour</i>	06 Mai 2023	18 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	2 Mai 2023
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNAT FEMININS

Seniors Féminins D1- FC SUCY – DEROGATION ANNUELLE-

La Commission note que *les matchs se joueront à domicile à 16h00.*

Avis aux clubs concernés.

MATCH N° 25359455 - ES VITRY / FC NOGENT U18F - SENIORS DU 14/01/2023

Courriel de ES Vitry et accord de FC Nogent du 10/01/23.

La Commission note que cette rencontre se jouera le lundi 16 janvier 2023, à 20h, Stade Arrighi à Vitry sur Seine.

Coupe FEMININES

MATCH N° 25462678 : ASF LE PERREUX / CACHAN CO Coupe Féminines du 07/01/23

Courrier de FR le Perreux du 05/01/23.

La Commission note le forfait avisé de ASF LE PERREUX – CO Cachan qualifié pour la suite de la compétition.

MATCH N° 25462677 US LUSITANOS ST MAUR / VGA ST MAUR 2 Coupe Féminines du 07/01/23

Match arrêté à la 45^{ème} minute de jeu, équipe US LUSITANOS incomplète.

VGA St MAUR US 2 qualifié pour la suite de la compétition.

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
<i>¼ Finale</i>	8 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
<i>1^{er} tour</i>	18 février 2023	17 janvier 2023
<i>Cadrage</i>	18 mars 2023	28 février 2023
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

	Dates des Rencontres	Dates des tirages
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	14 Mars 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	09 Mai 2023
<i>Finale</i>		

MATCH N° 25476204 - FC SUCY / VITRY 94.2 CA Coupe VDM U20 du 08/01/2023

Lecture du feuille de match.

Match non joué, terrain impraticable.

La commission reporte la rencontre au 29 janvier 2023.

CHAMPIONNAT U18

U18 D3 B MATCH 25132833 US ORMESSON / BRY FC du 15/01/2023

Accord des deux clubs via footclub du 08/01/23.

La Commission note que la rencontre aura lieu le 29/01/23 (pas de terrain disponible le 15/01/2023).

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1/8ème Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNAT U16

U16 D2 A MATCH N° 24654388 US RUNGIS / ES VITRY DU 15/01/2023

Courriel de US RUNGIS du 09/01/23 (changement d'horaire -1heure)

La Commission donne son accord = Match à 12h.

Prévenir vos adversaires.

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1/8ème Finale</i>	05 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1/8ème Finale</i>	05 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	23 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNAT U14

U14 Poule 1 MATCH N° 25150518 CA VITRY94.2 / FC MAROLLES DU 14/01/2023

Mail de FC Marolles du 09/01/22.

La Commission note le 1^{er} forfait avisé de FC Marolles. Prévenir vos adversaires.

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

U14 VDM:	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	07 Janvier 2023	Effectué
<i>1/8ème Finale</i>	04 Mars 2023	14 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	20 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

U14 AMITIE

Cadrage

1/8ème Finale

¼ Finale

½ Finale

Finale

Dates des Rencontres

07 Janvier 2023

04 Mars 2023

06 Mai 2023

20 Mai 2023

Dates des tirages

Effectué

14 Février 2023

A définir

A définir